

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS  
Établissement français du sang

#### **Décision n° DS 2016-70 du 15 novembre 2016 portant délégation de signature à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1631025S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision du président de l'Établissement français du sang n° N 2016-10 en date du 16 mars 2016 nommant M. Rachid DJOUDI en qualité de directeur de l'Établissement français du sang Île-de-France;

Vu la décision du président de l'Établissement français du sang n° N 2011-09 en date du 29 août 2011 nommant M. Philippe THOMAS en qualité de secrétaire général de l'Établissement de transfusion sanguine Île-de-France;

Vu le règlement intérieur des marchés de l'Établissement français du sang,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Rachid DJOUDI, directeur de l'EFS Île-de-France, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, les actes relatifs à l'exécution, hormis les actes précontentieux, ainsi que les actes relatifs à la passation, hormis l'attribution et la signature du marché public ainsi que les actes précontentieux, en cas de relance sur un objet et périmètre identique, du marché national délégué de biodécontamination des salles blanches de l'EFS.

#### Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de M. Rachid DJOUDI, directeur de l'EFS Île-de-France, délégation est donnée à M. Philippe THOMAS, secrétaire général de l'EFS Île-de-France, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, les mêmes actes que ceux visés à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 15 novembre 2016.

*Le président de l'Établissement français du sang,*  
F.TOUJAS